



Institut für Europarecht
Institut de droit européen

Formation continue

PROCÉDURE D'ASILE ET VULNÉRABILITÉS

13 février 2026

9h - 17h

**MIS 03 3016, Miséricorde,
Avenue de l'Europe 20, 1700 Fribourg**

Informations générales et aperçu du programme

Informations générales

La notion de vulnérabilité est une notion aux multiples facettes qui connaît une importance grandissante dans le domaine de l'asile et spécifiquement dans la procédure d'asile depuis quelque temps. Bien que cette notion n'ait pas trouvé son entrée dans la loi sur l'asile suisse, la vulnérabilité de requérant-e-s d'asile est à prendre en considération dans la procédure par les autorités statuant sur les demandes d'asile, comme le confirme la jurisprudence du TAF et de la CourEDH. En matière d'accueil, les besoins particuliers des personnes dites vulnérables sont également à prendre en compte.

Cette journée de formation vise à mettre en lumière les différentes facettes de la notion de vulnérabilité et à discuter les problématiques qui y sont liées dans le contexte de la procédure d'asile. À travers une série d'interventions, différent-e-s expert-e-s portent un regard croisé sur la thématique. Ainsi, le colloque s'intéresse aux concepts sociologiques de vulnérabilité et à l'apparition de la notion dans le domaine de l'asile, à son usage dans la jurisprudence, au screening de vulnérabilité introduit par le Pacte européen sur la migration et l'asile ainsi qu'aux techniques d'audition face aux personnes traumatisées. Des ateliers sur des thématiques choisies seront proposés afin d'encourager davantage les échanges entre les intervenant-e-s et les participant-e-s.

Direction académique

Dr. Irina Sille

Organisation et administration

Christine Eggen

Public cible

La formation est ouverte à toute personne intéressée, notamment les professionnel-le-s du domaine de l'asile.

Langue

Les interventions auront lieu en français.

Inscription

Lien vers le formulaire d'inscription:

<https://www.unifr.ch/form/euroinstitut/view.php?id=24629>

Délai d'inscription : **30 janvier 2026 (places limitées)**

Frais d'inscription : CHF 450.- (repas et pause-café inclus)



Annulation:

Un retrait avant le terme du délai d'inscription est possible sans frais. A l'échéance du délai (30 janvier 2026), le prix du colloque est dû dans son intégralité. Vous pouvez vous faire remplacer par une autre personne.

Informations

Le secrétariat est à disposition pour toute question.

Tél. +41 26 300 80 90 - euroinstitut@unifr.ch

Formation continue

CAS Droit d'asile et procédures

Ce colloque peut être validé dans le cadre du CAS Droit d'asile et procédures.

Plus d'informations : <https://www.unifr.ch/ius/euroinstitut/fr/formcont/cas-asylum/>



Programme

Dès 8h30 Accueil

9h00 **Mot de bienvenue et introduction à la journée**

Irina Sille

9h10 **Vulnérabilité : concepts sociologiques et développements dans le domaine de l'asile**

Irina Sille

9h40 **Vulnérabilité dans la jurisprudence de la CourEDH**

Maya Hertig Randall

10h15 **Pause-café**

10h45 **Vulnérabilité dans la jurisprudence du TAF**

Lucien Magne

11h30 **Screening de vulnérabilité et son monitoring : les nouvelles dispositions relevant du Pacte sur la migration et l'asile**

Lucia della Torre

12h30 **Repas de midi (Mensa Miséricorde)**

14h00 **Questions spécifiques (sessions en parallèle)**

1. Persécutions liées au genre : problématiques d'accueil et de procédure

Tea-Vanja Radovanac

2. Vulnérabilités et décisions NEM Etat tiers sûr/cas Dublin : enjeux et stratégies de la représentation juridique

Marine Masgonty

3. RM(N)A et les droits de l'enfant dans la procédure d'asile

Vista Eskandari, Sofia Vegas

15h00 **Pause-café**

15h30 **Vraisemblance et traumatismes : les techniques d'audition pour les personnes souffrant de troubles post-traumatiques**

Valentina Sala Dufner, Roland Gäumann

16h30 **Vulnérabilités dans la procédure d'asile : enjeux et perspectives (discussion finale)**

Lucia della Torre

17h00 **Clôture de la journée**

Intervenant·e·s

Juriste, Secteur Réfugié-es, Centre social protestant (CSP),
Titulaire du brevet d'avocate et ancienne responsable de
la Law Clinic sur les droits des personnes vulnérables de
l'Université de Genève

Juriste, Département de protection, Organisation suisse
d'aide aux réfugiés (OSAR), Berne

Collaborateur spécialisé, Division « Procédure d'asile et pratique », Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM)

Professeure ordinaire, Département de droit public,
Université de Genève

Juge élu au Tribunal administratif fédéral (TAF), entrée en fonction le 1^{er} janvier 2026

Responsable de la coordination juridique «personnes vulnérables», Centres fédéraux de requérants d'asile de Suisse romande, Caritas Suisse

Responsable du conseil, Brava

Suppléante de la section procédure d'asile Suisse romande, Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM)

Collaboratrice scientifique, Institut de droit européen,
Université de Fribourg

Avocate collaboratrice, Les Avocates Genève

